



## Assemblée Générale de la FFSc Aix-les-Bains - 30 octobre 2009

### Compte-rendu

Pour faciliter la lecture de ce compte-rendu, vous trouverez en annexe et en pièces jointes :

- Le texte introductif au rapport moral de Daniel Fort, Président de la FFSc
- les comptes-rendus des Commissions et Directions Nationales de la FFSc
- les bilans financiers de la FFSc et de Promolettres
- le budget prévisionnel 2009-2010 de la FFSc
- le Règlement Intérieur et les Statuts de la FFSc mis à jour

\*\*\*\*\*

Le Président de la FFSc, Daniel Fort, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres de l'Assemblée Générale de la FFSc et au public.

Il rappelle les modalités de composition de l'Assemblée Générale, de son déroulement et des votes : seuls les membres de l'Assemblée Générale peuvent débattre et participer aux votes. Statutairement, le public n'intervient pas directement dans les débats.

Le Président rappelle que le vote se fait à main levée, sauf si 10% au moins des membres de l'Assemblée Générale demandent à ce qu'il se fasse à bulletins secrets. Pour la régularité des opérations, Gérard Fardoux, Président du Comité National d'Éthique, a désigné 3 membres du CNE comme scrutateurs.

La majorité des points inscrits à l'ordre du jour seront illustrés par le diaporama de l'AG.

Le Président présente l'ordre du jour et souhaite que l'Assemblée Générale se déroule dans un climat serein et constructif.

Après décompte des membres présents et représentés, le quorum étant atteint (113 présents ou représentés pour un maximum de 131 membres), l'Assemblée Générale débute vers 17h15.

### **1 - Rapport moral et sportif, rapport d'activités.**

Le Président de la FFSc, Daniel Fort, entame le rapport moral par un discours destiné à faire le bilan de cette seconde année de mandat (cf. texte en pièce jointe). Il rappelle le contexte difficile dans lequel le Bureau Directeur a travaillé et présente les enjeux pour les mois à venir. Il indique qu'après les difficultés vécues depuis le début du mandat, et notamment lors de ce 1<sup>er</sup> semestre 2009, il ressent un état d'esprit beaucoup plus positif dans les structures fédérales et s'en réjouit en espérant que les difficultés rencontrées sont aujourd'hui en passe d'être surmontées.

Puis, le Président fait l'état des lieux en matière d'adhésions à la FFSc et des participations aux tournois tout au long de l'année (ces chiffres ont été publiés, pour la plupart, dans l'agenda envoyé aux licenciés). Le nombre de clubs civils et scolaires est relativement stable, avec néanmoins une diminution de 1,5 %, avec 861 clubs. Le nombre de licenciés est également légèrement en retrait avec 15.594 adhérents, soit une diminution de 1,6 %.

L'évolution du nombre de licenciés reste donc à l'image de ces dernières années : le nombre de nouveaux licenciés, que l'on peut qualifier d'assez important, est malheureusement contrebalancé par la perte d'un nombre équivalent d'adhésions. Nous sommes donc toujours

en période stagnation voire de légère régression, sachant que s'ajoute au différentiel gain/perte, les adhésions uniquement dues à l'achat du logiciel Duplitop, réservé aux adhérents de la FFSc. Le Président rappelle que la FFSc résiste mieux que d'autres fédérations de « sports de l'esprit », comme la Fédération de Bridge, par exemple.

La participation aux tournois continue à être globalement en hausse, ce qui est une très bonne chose et montre la vitalité du Scrabble de compétition. Cette progression est cependant à mettre en regard du travail fourni par les bénévoles (organisateurs, arbitres, ramasseurs,...), ce qui ne va pas sans poser quelques soucis pour l'avenir, car le nombre de ces bénévoles n'est pas extensible.

Ainsi, les TH (hors championnats nationaux et régionaux) ont permis d'accueillir 38.888 joueurs, soit une moyenne de 171 joueurs par tournoi. La progression est de près de 17% pour le nombre de joueurs et de près de 18 % pour les tournois.

Les Simultanés de France ont, quant à eux, progressés de + 2,2 %. Les Simultanés Permanents continuent à recueillir l'engouement des joueurs avec une progression de + 460 % en 4 ans.

Enfin, le Président revient sur les résultats sportifs les plus importants de la saison et souligne les résultats des joueurs français dans les compétitions internationales, en particulier aux Championnats du Monde de Mons 2009.

Tous les résultats sont publiés dans l'agenda FFSc annuel.

Viennent ensuite les rapports d'activités des Président(e)s des Directions Nationales et des Commissions de la FFSc.

\*\*\*\*\*

Gisèle Thibault, Présidente de la **DNSJS (Direction Nationale du Scrabble Jeunes et Scolaires)**, présente le bilan de l'année écoulée et souligne que, malgré la vitalité des animateurs du scrabble scolaire dans la majorité des comités, les chiffres 2009 sont un peu en baisse par rapport à la précédente saison. Elle évoque les Parties mondiales des jeunes, et le Brevet scolaire qui a permis d'accueillir 1.114 jeunes joueurs.

Après un bilan très satisfaisant des Championnats de France 2009 qui se sont déroulés à Gouville (Normandie), elle souhaite la même réussite au Comité PIFO qui organise la prochaine édition des Championnats de France, en 2010, à Châtenay Malabry, en région parisienne.

2011 verra ces Championnats partir pour Fréjus (Comité Var-Esterel), puis le Comité Dauphiné Savoie prendra le relais en 2012.

Gisèle Thibault rappelle les résultats des Espoirs et Juniors aux Championnats du Monde 2009 à Mons (Belgique), puis elle revient sur un rendez-vous très important dans la saison Jeunes, à savoir le séjour des jeunes organisé à Aix-les-Bains.

En 2009, ce séjour a accueilli 84 jeunes. Remerciement particulier aux jeunes qui ont su fort bien gérer l'arbitrage de la salle Lamartine, lors des coupes Vieilly et de Savoie. Leur implication dans la vie associative fait plaisir à voir. En particulier, il est à noter que les Espoirs ont organisés eux-mêmes leur séjour : merci pour cela à Julien Delaire et à Sébastien Giannini.

La présidente de la DNSJS revient également sur le Guide du Scrabble scolaire («un outil de qualité pour l'animation») et sur la modification du cahier des charges du Championnat de France.

Sa présentation se termine sur un remerciement particulier pour tous les bénévoles qui œuvrent pour le scolaire et en particulier les membres de la DNSJS (notons le départ d'Anne Albini et l'arrivée de Jean-Pascal Bouet et de Jean-Thierry Petiaux).  
Le rapport de la DNSJS est annexé au présent compte-rendu.

Jean-François Himber, Président de la **DNSC (Direction Nationale du Scrabble Classique)** présente le solide bilan d'activités du Classique pour 2008-2009 : 70 tournois organisés, lancement de l'Open de France. Pour autant, 6 Comités n'ont organisé aucun tournoi et 4 n'en ont organisé qu'un seul, il y a donc de la marge de progression.  
Il rappelle que SCLASSIC, le logiciel qui sert à gérer les tournois et leurs résultats, est en téléchargement libre sur le site de la FFSc.  
Il présente également les décisions et projets, notamment l'aide à l'organisation de tournois, le désir de favoriser l'émergence de grands tournois (en 8 rondes) et l'organisation de finales publiques dans le cadre des festivals fédéraux.  
Le rapport de la DNSC est annexé au présent compte-rendu.

\*\*\*\*\*

Daniel Guédon, Président de la **DACC (Commission « Développement et Animation des Clubs et Comités)** présente ensuite son bilan annuel.

Après avoir insisté sur l'intérêt et la nécessité pour chaque Comité de se doter d'un(e) Délégué(e) Promotion, Daniel Guédon dresse un état des lieux, comité par comité : 16 délégués « promotion » sont actuellement en activité dans 13 comités (tableau annexé au compte-rendu).

En ce qui concerne la Fête du Scrabble, 114 clubs ont participé à l'édition du 10 octobre 2009. S'il remercie les Clubs qui y ont participé, il remarque néanmoins le faible pourcentage par rapport au nombre total de clubs civils FFSc. Il présente le Challenge des N7 qui se déroulera le 5 juin 2010. Un budget d'environ 5000 euros est prévu pour la dotation de ce challenge.

Le Président de la DACC revient ensuite sur le « turn-over » annuel systématique et important au niveau des arrivées/départs de licenciés. Il présente, sous forme humoristique, la meilleure recette pour perdre à coup sûr un visiteur qui vient découvrir la vie en club.

A travers cette forme de présentation, Daniel Guédon insiste sur des chiffres préoccupants : les adhésions compensent les départs mais ce sont environ 2500 personnes que la fédération perd chaque année, dont une grande majorité de nouveaux adhérents. Il regrette qu'en un an rien n'ait changé dans cette situation.

Puis, il rappelle le succès des « parties à vocabulaire courant » que les clubs peuvent télécharger sur le site de la FFSc. 2960 parties ont ainsi été téléchargées. Il encourage le plus grand nombre à les utiliser avec les nouveaux joueurs qui peuvent être effrayés par le niveau général des licenciés et par la difficulté des parties « ordinaires ».

Le rapport de la DACC est annexé au présent compte-rendu, et notamment les projets pour 2009-2010 :

- revalorisation de la fonction de Président de club
- revalorisation du championnat de France des séries 5,6 et 7
- organisation de la fête du Scrabble 2010
- réflexion sur l'opportunité de créer un challenge « cooptation »
- challenge des N7 2010

\*\*\*\*\*

Daniel Fort, au nom de Michel Bulvestre, excusé, Président de la **CCTHC (Commission Classements Tournois et Haute Compétition)**, revient sur les principales nouveautés valables au 1<sup>er</sup> septembre 2009 :

- Revalorisation des Tournois Homologables en 2 parties
- Rééquilibrage de l'attribution des PP entre les « petits » TH et les grands festivals.

et sur les projets en cours :

- Propositions de réactualisation des règlements des divers championnats de France (soumises au CA du 3 octobre 2009)

\*\*\*\*\*

Daniel Fort, au nom de Framboise Leclerc, excusée, Présidente de la **CRAO (Commission Règlements Arbitrage et Organisation)**, récapitule quelques points importants du bilan annuel de la CRAO.

Il rappelle tout d'abord que la CRAO est composée de 3 sous-commissions :

- Règlement, présidée par Laurent ODIER
- Arbitrage, présidée par Didier COPPENS
- Organisation, présidée par Raymond PERRET

Par ailleurs, la Commission de Recours est composée de :

- Thierry Bayle
- Joan Controu
- Didier Coppens
- Daniel Fort
- Framboise Leclerc
- Michel Monsimer (suppléant)

Pour la CRAO, Daniel Fort aborde les points suivants :

- Règlement
  - Suite de l'étude de l'assouplissement en liaison avec la commission internationale
  - Révision du règlement du championnat de France scolaire (poussins)
- Arbitrage
  - Mises à jour des listes des Arbitres Fédéraux (AF) et Arbitres Régionaux (AR)  
Tests à l'arbitrage fédéral - Validation: 19 AF2-AF3 et 2 AF1
  - Refonte, mise en ligne et diffusion du **Recueil d'Organisation** (RE.CO) et du **Mémento Organisation et Tenue des Festivals** (MOT)
  - Réalisation et diffusion du document de **formation au Double-Arbitrage**.
- Organisation
  - Poursuite du travail sur le matériel fédéral (inventaire, achat, remise en état...) et sur la préparation et la tenue des plannings

Le rapport de la CRAO est annexé au présent compte-rendu.

\*\*\*\*\*

Un débats par questions / réponses est ensuite proposé à la salle à propos du Rapport Moral 2008-2009.

Les premières questions portent sur l'outil informatique de la FFSc. Jean-Pierre Malfois, Président du Comité Lyonnais, demande notamment des précisions sur :

- Duplitol et l'ODS 6 : que prévoit la FFSc pour la refonte de Duplitol face à l'arrivée en 2011 du nouvel ODS ?
- quid de l'arbitrage automatisé précédemment annoncé ?

Pour Duplitol et le futur ODS, Pascal Graffion précise qu'il ne s'agit pas d'une refonte, mais d'une mise à jour. C'est donc plus simple à gérer. Il est naturellement prévu que celle-ci soit intégrée à Duplitol.

Il indique ensuite que la Machine Virtuelle d'Arbitrage (MVA) est en suspens car le dossier n'a pas avancé comme prévu.

Vient ensuite une intervention d'Hervé Bohbot, en tant que Président de la **Commission Francophonie et Relations Internationales**, présentant la situation à l'international.

Alphonse Tarantini, Président du Comité Dauphiné-Savoie, interroge ensuite le BD sur la société Manhattan, organisatrice de voyages pour la FFSc : quelle est la réelle qualité de ce prestataire ? Suite aux réactions de son dirigeant lors du festival de Vichy 2009, il estime que les licenciés sont en droit de se poser des questions.

La réponse est apportée par Daniel Fort : les premiers voyages organisés par Manhattan pour la Fédération sont un succès. La FFSc a tout lieu d'être satisfaite de ce partenariat qui, précise-t-il, ne coûte rien à notre association. Par ailleurs, il ne comprend pas la suspicion émise à l'encontre de son dirigeant qui gère correctement sa part du contrat signé.

Question d'un licencié du club de Melun : quel rapport entre le coté commercial de cette entreprise et la création d'un festival fédéral indépendant ?

Daniel Fort indique que la FFSc a toute possibilité de contracter avec une société commerciale ; cela ne remet pas en question son statut associatif. Il précise qu'elle n'a pas d'obligation de passer par Manhattan pour mener ces actions. Il s'agit simplement de travailler avec un nouveau partenaire. De toute façon, l'analyse sera faite de ces actions et les conclusions seront tirées des résultats obtenus.

Question de la salle sur le fait que le stand Cleron vende le Guide du Scrabble Scolaire et que ce ne soit pas le cas sur le stand de Promolettres.

Réponse de Daniel Fort sur le fait que ce guide n'est pas édité par la FFSc, mais par la FISF. Cette dernière a donc tout loisir d'organiser sa distribution comme elle l'entend

Réponse de Jean-Pierre Géreau, Gérant de Promolettres, qui indique qu'un différend a existé entre la FISF et Promolettres sur le prix de revente du Guide par cette dernière. Mais après discussion, ceci a été réglé et le Guide du Scrabble Scolaire va être diffusé également par Promolettres.

Jean-Pierre Géreau fait ensuite une remarque par rapport aux prestations fournies par Manhattan. Il considère qu'il est dommage que la FFSc passe par un prestataire extérieur pour organiser des actions comme les croisières, alors que Promolettres, pourtant filiale à 100% de la Fédération, n'a pas été sollicitée. Promolettres avait pourtant la capacité d'organiser ces voyages et avec plus d'expérience dans le Scrabble que Manhattan. Par ailleurs, il se pose des questions sur le tarif proposé aux licenciés.

Daniel Fort prend note de ces remarques, rappelle que ce sont des projets « clés en main » qui ne coûtent rien à la FFSc, ni en moyens humains, ni financièrement, et indique, de nouveau, que le succès des croisières montre que les licenciés sont intéressés. Par ailleurs, comme indiqué précédemment, une analyse sera faite des résultats obtenus, pour envisager la suite à leur donner.

Le vote du rapport moral, sportif et d'activités est ensuite organisé, sous le contrôle des scrutateurs du Comité National d'Éthique. A la demande de plus de 10% des membres présents ou représentés (13 sur 113), il s'effectue à bulletins secrets. Les résultats de ce vote, donnés plus tard au cours de l'AG, sont les suivants :

**113** votes exprimés : **84** pour, **20** contre et **9** abstentions.

Le rapport moral est donc adopté.

Les documents présentés aux membres de l'Assemblée Générale sont annexés au présent compte-rendu.

## 2- Rapports financiers FFSc et Promolettres 2008-2009 - Budget prévisionnel FFSc 2009-2010.

Thierry Bayle présente les différents éléments des rapports financiers de la FFSc, de Promolettres et de la consolidation des comptes pour l'exercice 2008-2009.

Pour la FFSc, le Trésorier présente le détail ainsi repris :

- le compte de résultat qui ressort à + 43.954,77 €
- les charges / achats qui ressortent à 32.108,42 €
- les charges / frais d'exploitation qui ressortent à 159.797,87 €
- les charges / activités Scrabble qui ressortent à 463.856,42 €
- les charges / impôts & taxes qui ressortent à 20.343,87 €
- les charges / personnel qui ressortent à 277.185,09 €
- les charges / autres charges qui ressortent à 91.205,47 €
- les charges / autres charges qui ressortent à 91.205,47 €
- les charges / amortissements qui ressortent à 20.046,84 €
  
- les produits / licences qui ressortent à 300.008,75 €
- les produits / affiliations qui ressortent à 33.845 €
- les produits / activités Scrabble qui ressortent à 747.046,05 €
- les produits / activités annexes qui ressortent à 9.993,17 €
- les produits / subventions qui ressortent à 11.075 €
- les produits / autres produits qui ressortent à 1.350 €
- les produits / produits financiers qui ressortent à 5.180,78 €

Le bila de la Fédération Française de Scrabble fait apparaître :

- un total actif de 725.654,53 €
- un total passif de 725.654,53 €

Pour Promolettres, le Trésorier présente le détail ainsi repris :

- le compte de résultat qui ressort à + 19.497 €
- un total actif de 228.865 €
- un total passif de 228.865 €

Après ces deux présentations, Thierry Bayle présente les comptes consolidés, à savoir :  
Avoir en Banque + Créance - Dettes + Stock (Promolettres uniquement) + Patrimoine

• FFSc :  
24.000 € + 498.000 € + 40.000 € - 52.000 € + 0 €

• Promolettres :  
3.500 € + 0 € + 74.000 € - 185.000 € + 129.000 €

Le patrimoine est composé d'une surface de bureau d'environ 150 m<sup>2</sup> et d'une cave. Le m<sup>2</sup> est estimé à 6.000 à 8.000 € / m<sup>2</sup>.

Les comptes consolidés ressortent donc à : 525.000 € + (- 123.000 €) + 129.000 € + Patrimoine

Le Trésorier présente ensuite le budget prévisionnel 2009-2010. Celui-ci ressort à

- Total charges : 1.062.000 €
- Total produits : 1.102.000 €

Le budget prévisionnel 2009-2010 de la FFSc est donc présenté en excédent de 40.000 €.

Le budget prévisionnel 2009-2010 de Promolettres n'est pas encore finalisé.

Un échange par question / réponses est ensuite proposé à la salle.

Les questions ont leur réponse dans les documents présentés, mais un point spécifique soulevé par Annie Gruchot, Présidente du Comité Provence, alimente le débat : le partenariat avec la société Manhattan, organisatrice de voyages pour la FFSc :

- Quel est le coût pour la FFSc des prestations réalisées par la société Manhattan ?  
Daniel Fort indique qu'il complète les réponses déjà apportées sur Manhattan : le partenariat ne coûte rien à la FFSc. Les premiers voyages sont un succès et laissent augurer d'une suite possible. Ceci étant, tout sera analysé afin de voir si une suite est envisageable ou pas.
- Cette réponse engendre une autre question : les coûts d'édition des documents promotionnels de ces voyages et leur affranchissement pour l'envoi aux licenciés sont quand même pris en charge. Par qui ?  
Daniel Fort précise que cela ne coûte pas à la FFSc. C'est Manhattan qui règle l'envoi aux licenciés
- Question complémentaire : il travaille alors à perte ?  
Daniel Fort indique qu'il s'agit d'un investissement de Manhattan : il parie sur ce partenariat avec la Fédération, donc il y investit financièrement. Par ailleurs, il gagne quand même de l'argent avec l'organisation des voyages puisque ses prestations sont celles d'un professionnel et ne sont pas bénévoles.

Les rapports financiers et le budget prévisionnel sont ensuite soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. Le vote s'effectue, à main levée, sous contrôle des scrutateurs du Comité National d'Éthique.

Vote du rapport financier : **113** votes exprimés : **0** contre, **13** abstentions.

Vote du budget prévisionnel : **113** votes exprimés : **0** contre, **0** abstention

Les rapports financiers et le budget prévisionnel de la FFSc sont adoptés.

Le résultat de l'exercice 2008/2009, de 43.954,77 euros est ajouté au fonds associatif.

Les documents distribués aux membres de l'Assemblée Générale sont annexés au présent compte-rendu.

### **3 - Promolettres**

La parole est ensuite donnée à Jean-Pierre Géreau, Gérant de Promolettres.

Après un rapide rappel historique, le Gérant indique que les conditions de collaboration avec la FFSc se sont améliorées.

Pour la deuxième fois, Promolettres est bénéficiaire, ce qui est une très bonne chose. Jean-Pierre Géreau attribue ce bon résultat à la rationalisation du travail et de son organisation et à l'investissement des salariés de la filiale de la FFSc. Il les remercie de leur travail.

Par ailleurs, Jean-Pierre Géreau tient à remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent en faveur de Scrabblorama. Sans leur travail, le journal ne pourrait tout simplement pas exister.

Le Gérant profite de son intervention pour rappeler l'intérêt de l'un nouveaux produits proposés par Promolettres : les boîtes de 4 jeux. Celles-ci sont plus intéressantes financièrement pour les clubs que les exemplaires vendus séparément.

Les nouveautés pour 2009-2010 seront notamment :

- La mascotte Nonuple, qui a pris un peu de retard du fait du fait d'un souci de fabrication. Les nouveaux modèles vont bientôt arriver.
- Les nouveaux sacs signés Scrabble et FFSc. Ils seront plus solides et plus fonctionnels
- L'arrivée de la vente en ligne
- Par ailleurs, un projet tient à cœur à Jean-Pierre Géreau, celui de la mise en place d'un stand FFSc/Promolettres à Cannes.

#### **4 – Modification du Règlement Intérieur (AGO) et des Statuts de la FFSc (AGE)**

Hervé Bohbot, Président de la **DAAJ (Commission « Développement Associatif et Aspects Juridiques »)**, présente et explique les modifications du Règlement Intérieur proposées par le Conseil d'Administration du 3 octobre 2009 et les soumet au vote qui s'effectue à main levée, sous contrôle des scrutateurs du CNE.

**0** contre, **0** abstention.

Les modifications du RI sont adoptées à l'**unanimité**.

L'Assemblée Générale Ordinaire devient Extraordinaire pour le vote des modifications des Statuts de la FFSc, proposées par le CA du 3 octobre 2010 et explicitées par Hervé Bohbot. Le vote s'effectue, à main levée, sous le contrôle des scrutateurs du CNE.

**0** contre, **0** abstention.

Les modifications des Statuts de la FFSc sont adoptées à l'**unanimité**.

Les textes modifiés sont annexés au présent compte-rendu.

Le Président clôt l'Assemblée Générale à 20h25 et invite les participants à se retrouver autour d'un convivial apéritif dînatoire.